Montreuil, le 24 novembre 2026

À M. David AMIEL,
Ministre de l'Action et des Comptes publics

À M. Jean-Pierre FARANDOU,
Ministre du Travail et des Solidarités

N/Réf. : NP/SB/CLN
N°165_20261124

Objet : Préavis de grève pour la journée du 1er décembre 2026 de 0 h à 24 h couvrant l'ensemble des agent·es de la Fonction publique territoriale et les salarié·es relevant de la partie privée de notre champ fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, de la thanatologie, du secteur privé du logement social), ainsi que les agent·es et salarié·es dont les horaires incluent la nuit précédant et suivant cette journée (du 30 novembre au 1er décembre et du 1er décembre au 2 décembre 2026).

Messieurs les Ministres,

Depuis maintenant deux mois, la colère gronde dans notre pays, des lycéen·nes aux étudiant·es en passant par les travailleuses·eurs et retraité·es, le constat est sans appel, l'urgence sociale doit être décrétée.

Les projets budgétaires de l'État pour 2027, PLF et PLFSS, travaillés et accompagnés de la main du patronat, par le gouvernement Macron/Lecornu, sont un affront aux revendications légitimes qui ne cessent de s'exprimer aussi bien dans la rue, devant les lycées et les facultés que dans tous nos services publics. Pire, la répression et l'entrave utilisées par le gouvernement pour discréditer et jouer le pourrissement des mobilisations sont des stratégies dangereuses et irresponsables.

Nous réaffirmons que les événements de violences et de répression survenus dans les mobilisations lycéennes et étudiantes comme dans les cortèges syndicaux et citoyens sont inacceptables. Ils fragilisent directement notre démocratie, nos libertés et sont un terreau fertile pour les porteurs de haine et de divisions à qui vous faites la courte échelle en raison de votre jusqu'au-boutisme.

À ce titre, permettez-nous de relever comment a été arrêté, la semaine dernière, avec la plus grande célérité des forces de l'ordre, un de nos camarades, Secrétaire général d'un syndicat parisien, et son placement 48 heures en garde à vue pour avoir exprimé à un élu RN qu'il n'était pas le bienvenu dans sa ville. Après la garde à vue et deux auditions, c'est maintenant une date de procès début janvier 2027. Nous relevons la grande disparité entre le traitement de cette situation par la Police alors qu'il est souvent si difficile de la voir intervenir rapidement dans des cas de violences conjugales.

La Fédération CGT des Services publics réaffirme que c'est par l'organisation des travailleuses·eurs et par la convergence des colères et des revendications que les actions déterminantes d'un rapport de force se construisent et se mènent sans violence. Car la violence est avant tout sociale, mais les pratiques autoritaires ne se limitent pas à la remise en cause de nos droits et le mépris de nos revendications légitimes. Elles s'ancrent dans la société et la violence d'État est désormais légitimée par l'adoption de la Loi « permis de tuer » au mépris des 730 000 citoyen·nes qui ont dit non en signant la pétition contre cette proposition de loi. Le gouvernement définit ainsi sa volonté de gouverner par la force en dévoyant la « présomption de légitime défense » vers la « présomption d'usage légitime de l'arme ».

… / …

case 547 - 263 rue de Paris - 93515 Montreuil cedex
tél. (33) 01 55 82 88 20 - fax. (33) 01 48 51 98 20
site : www.cgtservicespublics.fr - email : fdsp@fdsp.cgt.fr

Par vos décisions et orientations politiques, c'est la société entière qui est fragilisée. La violence sociale, c'est celle que des milliers de travailleuses·eurs, jeunes et retraités, vivent au quotidien, en tentant de survivre face à un coût de la vie toujours plus élevé, à des salaires et traitements gelés, face à l'inaction des pouvoirs publics, face aux désastres environnementaux et au dérèglement climatique.

Nos services publics sont fragilisés, dégradés, à bout de souffle. La santé et la sécurité des agentes et agents publics et salarié·es sont menacées. Le manque de reconnaissance, le gel du point d'indice et des salaires, réaffirmé une fois de plus par Matignon au mépris des fortes mobilisations depuis fin septembre, le manque de moyens, la précarité, sont autant de raisons à la colère portée par les agent·es et les salarié·es. La faible augmentation du SMIC ne résout rien, pire, elle augmente la précarité des agent·es de la Fonction publique dont 1 million sera désormais payé en dessous du minimum légal.

Pourtant, le financement de la Fonction publique pour répondre aux attentes des lycéen·nes, étudiant·es, des agent·es publics et salarié·es ainsi que des retraité·es, est possible et nécessaire. Bien que vous refusiez de vous y attaquer, la taxation des plus grandes fortunes, des produits financiers, la conditionnalité des aides publiques aux entreprises, l'arrêt des exonérations fiscales au patronat, sont autant de mesures qui permettraient, dès à présent, de financer l'ensemble de nos services publics et qui garantiraient ainsi notre modèle de protection sociale.

C'est pourquoi, face à votre irresponsabilité et votre entêtement, la Fédération CGT des Services publics dépose ce préavis de grève pour la journée de grève et de manifestation du 1er décembre 2026 de 0 h à 24 h, afin de permettre à l'ensemble des personnels de porter les revendications suivantes :

- Un plan d'investissement et de financement de la Fonction publique en lieu et place du projet de baisse des budgets des collectivités de 5,6 milliards d'euros ;
- Le dégel et l'augmentation du point d'indice à 6,50€ immédiatement, l'effectivité de l'égalité salariale et la revalorisation des filières à prédominance féminine ;
- Un plan de recrutement et de titularisation permettant de répondre aux enjeux de lutte contre la précarité, la surcharge de travail et de répondre aux besoins de la population ;
- L'abrogation immédiate de la loi de transformation de la Fonction publique ;
- L'arrêt immédiat de toute répression et tous actes de violence, le respect des droits et libertés fondamentales, notamment du droit de grève et de manifester ;
- L'ouverture de négociations sur les revendications de la jeunesse lycéenne et étudiante avec des budgets dédiés (suppression de Parcoursup, embauches de personnel, plan d'investissement bâtimentaire…).

Nous appelons l'ensemble des agentes et agents publics et salarié·es à continuer d'exprimer leurs revendications légitimes par toutes formes d'actions nécessaires et à participer aux actions et aux mobilisations qui seront organisées lors de la journée du 1er décembre 2026.

Recevez, Messieurs les Ministres, nos sincères salutations.

Pour la Fédération CGT des Services publics,
Natacha POMMET



Secrétaire générale

case 547 - 263 rue de Paris - 93515 Montreuil cedex
tél. (33) 01 55 82 88 20 - fax. (33) 01 48 51 98 20
site : www.cgtservicespublics.fr - email : fdsp@fdsp.cgt.fr